

Les îles Senkaku : trois idées fausses largement répandues

Depuis quelque temps, un bon nombre des récits qui circulent dans les médias sur les îles Senkaku semblent reposer sur des idées fausses, dont nous examinons ici quelques-unes parmi les plus répandues.

Première idée fausse : « Le Japon a pris les îles Senkaku à la Chine. »

Les commentaires des médias sur les îles Senkaku n'hésitent pas à affirmer, comme si cela allait de soi, que le Japon les a « prises » à la Chine à l'issue de la guerre sino-japonaise. Est-ce vrai ? Il y avait déjà des années que les pêcheurs et les marchands japonais exerçaient leurs activités sur les îles et dans leurs parages quand, en 1893, quelques-uns d'entre eux se sont échoués sur le littoral de la Chine (où régnait alors la dynastie Qing) et ont été interrogés par les autorités locales. Malgré cette augmentation des activités de ressortissants japonais sur les Senkaku, il n'existe aucun document suggérant que la Chine ait revendiqué la souveraineté sur ces îles à cette époque, y compris à l'occasion de l'épisode mentionné ci-dessus. Telle était la situation quand le Japon a incorporé les Senkaku dans le département d'Okinawa, en vertu d'une décision prise par le gouvernement en janvier 1895. Il ne s'agissait en aucune façon d'une « prise », et encore moins d'un « vol » aux dépens de la Chine. Ceci étant, il est tout naturel que les îles n'aient pas été mentionnées dans les négociations ayant abouti au traité de paix de 1895, qui a mis fin à la guerre sino-japonaise de 1894-1895. On notera pour commencer qu'un rapport sur le Japon intitulé *You li Riben tu jing* (Cartes, chiffres et représentation du Japon fondés sur une recherche sur le terrain), remis en 1889 au gouvernement Qing par l'un de ses experts, répertoriait explicitement les Senkaku dans la liste des territoires japonais. L'auteur de la préface de ce rapport n'est autre que Li Hongzhang, l'éminent homme d'État qui allait peu après représenter la Chine aux négociations de paix d'avril 1895. On voit donc qu'il est tout simplement impensable que le gouvernement Qing ait considéré que les Senkaku lui avaient été « prises ».

Deuxième idée fausse : « Le Japon est en train de bouleverser l'ordre mis en place à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. »

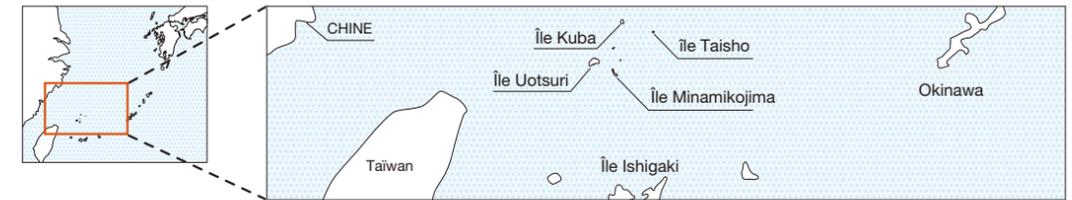
Selon une autre allégation qui revient épisodiquement dans les récits sur les îles Senkaku, le Japon chercherait à renverser

l'ordre international mis en place après la Seconde Guerre mondiale. C'est aussi une erreur. Il suffit d'examiner la façon dont le territoire japonais a été défini par le Traité de paix de San Francisco, qui constitue le fondement même de l'« ordre de l'après-guerre » en Asie de l'Est. Par ce traité, le Japon renonçait à une partie de ses territoires d'avant-guerre, dont Taiwan et la péninsule coréenne. Il en découle que les zones auxquelles le Japon ne renonçait pas étaient assimilées *de facto* par le traité au territoire japonais. C'est à cette catégorie qu'appartenaient les Senkaku. Le traité stipulait en outre qu'Okinawa, partie intégrante du territoire laissé au Japon, était placée sous la tutelle des États-Unis ; or Okinawa, défini par ses coordonnées géographiques exprimées en termes de longitude et de latitude, incluait incontestablement les Senkaku. Il est donc tout naturel qu'en 1972, quand les États-Unis ont restitué Okinawa au Japon, l'archipel des Senkaku ait été inclus dans cette restitution. Il n'y a rien de surprenant non plus dans le fait que deux des îles de l'archipel continuent d'être désignées par les gouvernements américain et japonais comme zones de test de tir et de bombardement pour les forces américaines stationnées au Japon.

C'est en 1971, après que l'éventualité de la présence de gisements de pétrole dans la région eut été évoquée, que la Chine a commencé à remettre en question cet « ordre de l'après-guerre » en revendiquant la souveraineté sur les Senkaku. Le Japon, en ce qui le concerne, a respecté la Charte des Nations unies et continué d'adhérer à l'« ordre de l'après-guerre » en tant que nation éprise de paix n'ayant jamais tiré un seul coup de feu contre un autre pays tout au long de l'après-guerre et en tant que démocratie imprégnée de valeurs universelles telles que la primauté du droit et le respect des droits de l'homme.

On entend souvent dire que les Senkaku ont été « rendues » à la Chine en 1943, au titre de la Déclaration du Caire, mais il s'agit là aussi d'une erreur. Il est bien évident que la délimitation des territoires des pays n'est pas du ressort des documents de nature purement politique comme la Déclaration du Caire. Seuls des moyens juridiques fondés sur des accords internationaux tels que le Traité de paix de San Francisco ont cette compétence. D'ailleurs, on ne trouve pas la moindre phrase dans la Déclaration du Caire qui suggère que les îles Senkaku, qui en premier lieu n'ont pas été « prises » à la Chine, aient en aucune manière à être « rendues ». Si les îles devaient être « rendues » au titre de cette déclaration, comment

Un aperçu des îles Senkaku



(photo : © ministère de la Défense)



Île Kuba

Île Uotsuri



Île Minamikojima

Île Taisho

La vie et l'activité économique sur les îles Senkaku



1. Séchage de la bonite sur l'île Uotsuri. (photo : Hanako Koga/© Asahi Shimbun)

2. Habitants de l'île Uotsuri à l'ère Meiji (1868-1912). (photo : Hanako Koga/© Asahi Shimbun)

3. Usine de séchage de la bonite et maisons d'habitants de l'île Uotsuri. Un navire de commerce mouillé à proximité du rivage et le drapeau japonais flotte sur l'île. (photo : Hanako Koga/© Asahi Shimbun)



Les îles Senkaku

<https://www.youtube.com/watch?v=HbkTrhFOdfM>

Un aperçu des îles Senkaku

expliquer qu'aucun pays n'ait revendiqué la souveraineté sur elles entre 1945 et 1971 ? Cette absence de revendication montre clairement que les îles Senkaku sont un territoire japonais, reconnu comme tel par l'« ordre de l'après-guerre ».

Troisième idée fautive : « Le Japon a unilatéralement aggravé les tensions en dérogeant au statu quo. »

En 2012, le gouvernement japonais a fait l'acquisition d'une partie des Senkaku, jusque-là propriété privée, qui comprenait notamment l'île Uotsuri, la plus grande de l'archipel. Des voix se sont élevées pour dire que, par cette opération, le Japon avait unilatéralement modifié le statu quo quant à la propriété des Senkaku, et par la même occasion aggravé les tensions. Cet argument non plus ne résiste pas à l'examen.

Pour commencer, des titres de propriété sur des parcelles des Senkaku avaient déjà changé de mains dans le passé, que ce soit à l'occasion de transactions entre l'État et des propriétaires privés ou entre propriétaires privés. Les îles acquises par l'État en 2012 lui avaient appartenu auparavant. Que la propriété des terres soit publique ou privée ne change rien au fait que les Senkaku sont un territoire japonais sous le contrôle effectif du Japon.

Ensuite, c'est la Chine qui a unilatéralement aggravé les tensions à propos des îles Senkaku, et ce bien avant 2012. En 1992, par exemple, la Chine a soudain répertorié l'archipel en tant que territoire chinois dans la loi sur ses eaux territoriales et, à partir de 2008, elle a envoyé à plusieurs reprises des vaisseaux officiels dans les parages des îles et fait des incursions dans les eaux territoriales japonaises. Ce comportement entre en contradiction avec l'affirmation de Pékin selon laquelle le Japon et la Chine s'étaient mis d'accord dans les années 1970 pour classer le dossier relatif à la possession des Senkaku. Bien entendu, un tel accord n'a jamais existé. À travers ce genre de tentatives en vue de modifier le statu quo par la force ou la coercition, Pékin continue en fait d'aggraver les tensions dans ce secteur. En 2013, la Chine a pris des initiatives dangereuses, qui ont exacerbé les tensions et auraient pu s'avérer lourdes de conséquences, par exemple en braquant un radar de tir sur un navire des forces maritimes japonaises d'autodéfense, en instaurant soudain une zone d'identification de défense aérienne (ADIZ) en mer de Chine orientale et en imposant

unilatéralement des règles contraignantes pour cet espace aérien. Face à ces agissements, le Japon a fait montre de constance dans son refus d'aggraver les tensions et a toujours réagi de façon à protéger l'ordre international basé sur la primauté du droit. Dans le même temps, le Japon continue de lancer des appels au dialogue avec la Chine, qui est son premier partenaire commercial, un ami de longue date et son associé dans le cadre d'une relation bilatérale particulièrement importante.

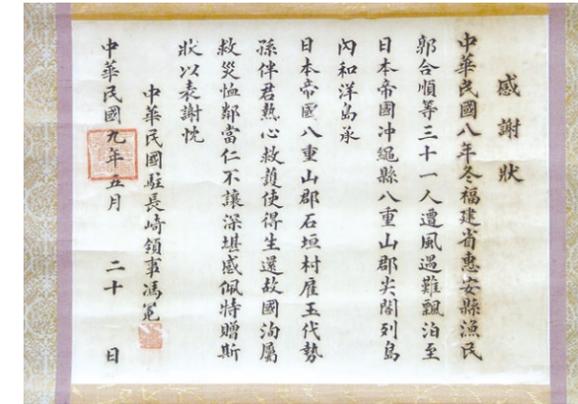
L'histoire des Senkaku est celle d'un archipel peuplé de gens débordant de vitalité et de bonne volonté.

Depuis quelques années, le nom « Senkaku » est devenu familier à beaucoup de gens de tous les pays du monde. Mais moins connu est le fait que ces îles ont une riche histoire en tant que territoire peuplé de Japonais débordant de gentillesse et de vitalité. Elles sont habitées depuis 1895, année de leur intégration au département d'Okinawa, et la population a dépassé les 200 habitants à son point culminant, tandis que tout un éventail d'activités économiques y prenaient leur essor avec l'accord du gouvernement. La principale industrie était celle de la bonite, pêchée dans les eaux littorales avant d'être transformée en *katsuo-bushi*, la bonite séchée utilisée dans la préparation du bouillon de poisson *dashi*. C'est au *dashi* que bien des plats japonais doivent leur saveur délicate, et la qualité du *katsuo-bushi* des îles Senkaku leur a valu une médaille d'argent dans un concours à l'échelle nationale. Les îles fournissaient aussi aux pays occidentaux de petits oiseaux empaillés utilisés à l'époque pour décorer les chapeaux des dames, ainsi que des plumes d'albatros, très appréciées en tant que matériau de remplissage des édredons.

En 1920, après qu'un groupe de pêcheurs chinois échoué sur les îles eut été secouru par la population, le consul de la république de Chine dans le département de Nagasaki envoya une lettre de remerciement à chacun des habitants des Senkaku et à d'autres habitants d'Okinawa ayant participé au sauvetage. Ces lettres, qui reconnaissent explicitement l'appartenance des îles Senkaku au département d'Okinawa, montrent bien que les Japonais résidant sur les îles ont contribué à l'amitié entre le Japon et la Chine.

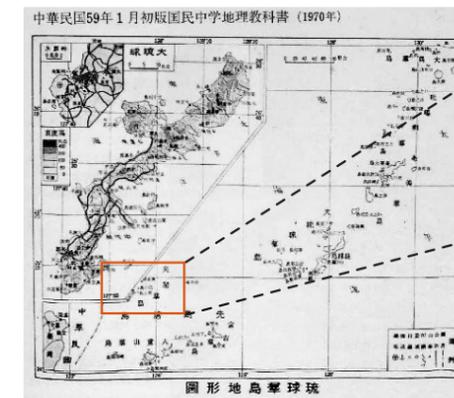
Le jour viendra où les îles Senkaku seront connues dans le monde entier pour ce qui constitue leur véritable charme.

La vie et l'activité économique sur les îles Senkaku

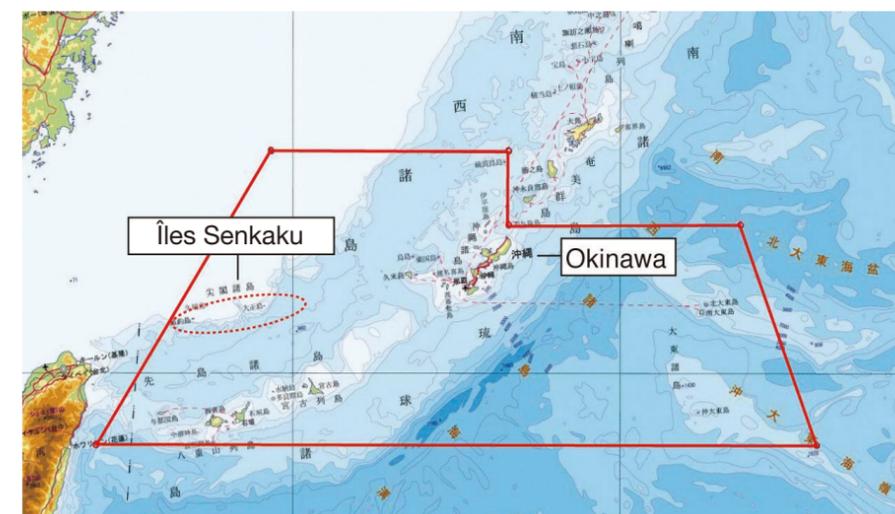


Lettre écrite par le consul chinois en 1920 en remerciement pour le sauvetage de 31 pêcheurs échoués sur le rivage des « îles Senkaku, district de Yaeyama, département d'Okinawa, empire du Japon ». (photo : Musée Yaeyama)

L'« ordre après la Seconde Guerre mondiale »



Sur cette carte tirée d'un manuel scolaire chinois de 1970, la frontière entre le Japon et la Chine passe entre Taiwan et les îles Senkaku, qui sont désignées par leur nom japonais.



Les droits d'administration de toutes les îles de l'espace délimité par un trait rouge sur cette carte ont été rendus au Japon en 1972, conformément à l'Accord sur la restitution d'Okinawa. Les îles Senkaku font partie de cette zone.